

## **Le projet territorial de santé mentale des Pyrénées Orientales est finalisé**

Lancé à l'initiative du Centre Hospitalier de Thuir en mai 2017, le projet territorial de santé mentale des Pyrénées Orientales est finalisé. Présenté en réunion plénière le 23 Mai 2018, il vient d'être remis officiellement par Philippe Banyols, Directeur du Centre Hospitalier de Thuir à Olivia Lévrier, Directrice de l'Organisation de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

### ***Un projet territorial pour les personnes souffrant de troubles psychiques***

Le Projet Territorial de Santé Mentale a pour objet d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Favoriser la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social ou médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire et coordonner l'offre de prise en charge sanitaire, médico-sociale et sociale tels sont les deux enjeux à développer sur les territoires en France et prévus par la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

### ***Une méthodologie participative***

L'ensemble des acteurs du territoire ont été associés à l'élaboration du diagnostic partagé. En effet, près de 112 professionnels, issus des différentes composantes du soin et de l'action sociale et médico-sociale, des représentants des usagers et de leurs familles ainsi que des acteurs institutionnels (Agence Régionale de Santé, Conseil départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Education Nationale,...) ont participé aux six groupes de travail. « *L'implication effective des acteurs concernés dans un travail collectif et décloisonné avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé est une condition incontournable de réussite de la démarche.* » précise Philippe Banyols.

### ***Un diagnostic territorial***

Les indicateurs démographiques, sociaux et économiques du département montrent l'importance et la croissance des besoins en santé mentale. D'autres éléments sur lesquels il sera nécessaire de travailler, ont été relevés par les acteurs dans le diagnostic territorial dont notamment la nécessité de retravailler le dispositif de prise en charge des addictions, la coordination entre la médecine de ville et les structures de santé et la stigmatisation des pathologies psychiatriques. « *Les pathologies psychiatriques souffrent aujourd'hui d'une très mauvaise image dans la société, nous avons tous un devoir de faire évoluer les représentations pour considérer la maladie chronique* » soutient Annie Guerrier, Représentante des usagers à l'UNAFAM.

### ***Quatre priorités d'action***

Le plan d'actions retenu repose sur quatre axes stratégiques : le développement de l'offre de formation territoriale, l'adaptation de l'offre de soins et de service, la promotion de l'accessibilité aux soins et la coordination des parcours de soins et de vie entre les structures et les acteurs. « *La consolidation et l'accompagnement du rôle du médecin généralistes et des autres professionnels de santé dans le repérage précoce des troubles psychiatriques, la mise en place de la télémédecine, le*

*développement des dispositifs d'aller-vers comme les équipes mobiles de psychiatrie, le renforcement des compétences des professionnels au contact du public sont autant d'actions concrètes prévues dans ce projet territorial »* détaille Philippe Raynaud, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier de Thuir.

### ***Vers la signature d'un contrat territorial de santé mentale***

Ce projet a été construit en cohérence avec les autres schémas départementaux, notamment le schéma des solidarités, qui sera prochainement adopté par l'assemblée délibérante, le projet régional de santé d'Occitanie, le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. « *Les priorités d'actions de l'Etat et des collectivités convergent tous vers les mêmes objectifs, offrir à la population des Pyrénées Orientales des parcours de vie et de soins sans rupture. Il nous appartient, une fois le projet territorial de santé mentale approuvé, de contractualiser sa mise en œuvre au travers d'un contrat territorial de santé mentale dont la gouvernance reste à définir* » conclue Olivia Lévrier, Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie à l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.



Olivia Lévrier et Philippe Banyols